

Nombre de Membres		
Membre en exercice	Présents	Votants
11	10	11

Date de convocation  
08 février 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le **12 février** à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué le **8 février 2021**, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Vivianne WIRBEL, Maire.

**Présents** : Vivianne WIRBEL, Jean-Paul DENIS, Christophe MUNIER, Valérie ROYER, Jacky DIMNET, Damien SIMONNET, Clément ROLLOT, Cédric WALIGUNDA, Maria PAIVA, Claudine MACHAL.

**Absente avec procuration** : Mélanie GÉRARD à Cédric WALIGUNDA  
**Secrétaire de séance** : Cédric WALIGUNDA

### **Délibération n°20210212-DE-13**

#### **Objet : Réfection du clocher de l'église Sainte-Menehould : demande DETR.**

Madame Le maire informe l'assemblée de l'état du clocher de l'église Sainte-Menehould qui s'avère dangereux pour le public et nécessite une réfection complète.

La commune a reçu un devis de la société SARL LIMOSIN :

Réfection du clocher de l'église	44 414,38 HT	53 297,26 TTC
----------------------------------	--------------	---------------

**Madame Le maire propose** ce programme de travaux avec montage financier suivant :

Montant total des travaux :	44 414,38 HT
Subvention DETR (40% du HT) :	17 765,75 HT
Reste à charge à la commune :	26 648,63 HT

**Après étude de la demande**, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'accepter** le programme de travaux à réaliser sur le budget primitif 2021 à l'article 2135 ;
- **D'autoriser** Madame Le maire à signer les documents administratifs et comptables déroulant de cette décision ;
- **D'autoriser** Madame Le maire à solliciter l'aide de l'État au titre de la DETR 2021.

Fait à Jussecourt-Minecourt, le 12 février 2021

Envoyé en préfecture le 26/02/2021  
Reçu en préfecture le 26/02/2021  
Affiché le  
ID : 051-215102906-20210212-20210212DE13-DE



Le maire,

WIRBEL Vivianne